



Compte rendu du Conseil d'administration

1^{er} avril 2022

Présents : Patricia Royaux-Müller – Aurore Pénin – Jérôme Mémeteau – Mélanie Deschereux – Denis Renaudin (Fédé. Centres sociaux) – Annie Quintard (ACSL) – Gaëlle Douat – Valérie Ardillon (St Sauvant) – Isabelle Mopin (Coulombiers) – J-Yves Coquin (Cloué) – Philippe Souché (SEI) – M-Hélène Gautron – Frédéric Léonet (Celle) – Christelle Jallu – Nicolas Baud – Grégory Juin (La Lyre) – J-Luc Soulard (Rouillé)

Excusés : C. Chappet - Collectif Mélusine - Fabien - Louis - Mathieu - Dominique - Lola - Franck

Secrétaire de séance : Mélanie

1 - Missions des membres du bureau (document joint en annexe)

Les missions des membres du bureau ont été définies, conformément aux statuts de la MPT.

2 - Premiers recrutements

Composition de la commission de recrutement qui aura pour tâche de définir et de hiérarchiser les critères de sélection, de valider les fiches de poste, d'étudier les candidatures et de recevoir les candidats :

4 membres de la MPT (M-Hélène – Fabien – Nicolas Baud – Patricia), 1 représentant de la CAF, 1 représentant de la fédé des CSC, 1 technicien (Vincent Leroux ?) et 1 élu de Grand Poitiers (J-Luc Soulard), 1 représentant des maires du pays mélusin (nom à venir), 1 représentant de SEI (nom à venir).

Le premier recrutement envisagé est celui concernant la direction de la MPT. Denis Renaudin suggère, sur demande de la Caf, que soit également recruté(e) le(la) chargé(e) d'accueil. Ces deux premiers emplois seront assurés à compter du 1^{er} septembre.

Calendrier des opérations :

- Diffusion des offres d'emplois dès le 4 avril pendant un mois sur de nombreux sites généralistes et professionnels. La fédé. des centres sociaux propose de s'occuper de cette diffusion. Les frais concernant les sites payants seront ensuite facturés à la MPT.
- Travail sur les critères de sélection au cours du mois d'avril
- Etudes dossiers et choix des candidats au cours du mois de mai
- Jury de sélection fin mai.

Offre d'emploi de direction : présentée et validée par le Conseil d'administration.

3 - Point trésorerie

Il faut constituer une trésorerie suffisante pour assurer a minima le versement des salaires et la vie quotidienne de la MPT pour 2022 et 2023.

- Versement des subventions accordées par les communes du pays mélusin (toutes les réponses ne sont pas encore parvenues) et par GP (pas encore connue) en souhaitant un virement rapide.
- Versement de la subvention d'aide au premier emploi de la Région (8000 € pour 2022) dès la signature du contrat d'embauche.
- Versement annoncé d'une avance sur la subvention de la CAF, vraisemblablement à l'automne (20 000 €)
- Possibilité d'un prêt de France active (10 000 € maximum).
- Possibilité d'un prêt de la fédé des centres sociaux. Denis a expliqué qu'un fond d'aide va être constitué par la fédé pour apporter une aide ponctuelle à ses adhérents.

Les prêts entre associations sont désormais encadrés par une loi de 2021 qui en reconnaît l'utilité, à condition que ces prêts soient accordés à taux 0 pour une durée n'excédant pas 2 ans.

4 - Questions/informations diverses

- **Etablissement des fiches de paye** : un partenariat avait été envisagé avec le SIVOS, mais impossible à mettre en œuvre en raison des différences entre emplois publics et emplois privés. Nous allons voir avec SEI pour une sous-traitance.
- **Animations** :
 - *Pas sage*, scène ouverte au Grain d'Celle le 29 avril : chacun vient chanter, lire, jouer ..
 - *Après-midi familial* à Sanxay le 15 mai : PPP (pêche, pétanque, palet). Cette animation sera importante pour que la MPT se fasse connaître des élus et des habitants de Sanxay qui, pour le moment, ne comprennent pas l'intérêt du projet et y sont même plutôt hostiles.
 - *Fête de la musique* à Lusignan. 20 ou 21 juin ? La décision sera prise en fonction des disponibilités des musiciens de La Lyre qui peut mobiliser 4 ou 5 groupes. L'idée est de revenir à l'ambiance originelle de la Fête de la musique en multipliant les lieux musicaux dans le cœur de ville et en invitant tous les amoureux de la musique à venir participer.
J-Luc souhaite que cette fête puisse, à l'avenir, faire l'objet d'animations sur l'ensemble du pays mélusin. « Ce serait bien d'organiser quelque chose qui "ait de la gueule", surtout pour proposer aux locaux une animation proche de chez eux, sans avoir besoin de beaucoup de déplacer ».
 - *Les fêtes locales* : Foire au melon de Coulombiers – Déverrouillés – Fête du poirion (si le gel n'a pas détruit les fruits ...). La charrette de la MPT est attendue !
 - Annie Quintard : il serait vraiment nécessaire de bâtir un calendrier global des animations pour notamment éviter les doublons des grands événements et ainsi permettre aux locaux de savoir, clairement, ce qu'il se passe dans leur commune. Ce sera un chantier essentiel pour la MPT dans un avenir proche !
- **Communication** :
 - Rappel du rôle du *site Internet* de la MPT : Informer sur le rôle et les actions de la MPT et être un outil au service des habitants via le « portail des associations » (nécessité de relancer les assos pour qu'elles soient présentes sur le portail) et l'« agenda » qui présente les animations proposées par les communes et les associations.
 - *Carré agenda* : document mensuel bâti, lui aussi, avec les infos transmises par les communes et les assos
 - Il faut que nous bâtissions un *document de présentation de la MPT* et du projet qu'elle porte. Recommandation : ne pas s'évertuer à expliquer ce qu'est un CSC, mais plutôt se focaliser sur les actions, ce qu'elles vont apporter aux habitants. Certaines communes n'ont pas assimilé comment le projet va intervenir chez elles.
 - *Un projet à mettre en place* : réunir les agents d'accueil des communes et de l'espace France Services pour que tous sachent comment renseigner les habitants sur tous les services existants sur le territoire. Ne pas oublier que la première porte poussée pour obtenir des infos, c'est celle de la mairie ...
Répertoire des assos : le document élaboré par notre stagiaire Lucile est quasi bouclé. Il faut désormais le relire en détail pour éviter les coquilles.
 - *La Web radio* : toujours active. La dernière association invitée était AUDACIA qui gère, entre autres, le Logis de la cour. Un reportage sera bientôt effectué sur place avec les résidents.
- **Collectif des acteurs sociaux** : réunion la semaine dernière pendant laquelle nous avons accueilli « La ferme de l'air libre » qui s'installe à Maisoncelle pour mettre en place un chantier d'insertion avec hébergement pour des détenus en fin de longue peine.
- **Convention PTCA** : Elle a été signée lundi dernier avec SEI
- **Adhésion à la fédé des centres sociaux** : La MPT va intégrer le CA de la fédé. Nicolas et M-H participeront à l'assemblée générale le 7 avril.